



NÉONATOLOGIE

CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT

Quoi savoir sur
l'hospitalisation
de votre bébé



Québec 

Comment nous contacter?

Unité de néonatalogie, 5^e étage
Pavillon Enfant Soleil et Urgence
CHUS – Hôpital Fleurimont
3001, 12^e Avenue Nord
Sherbrooke (Québec) J1H 5N4



Téléphone

819 346-1110, poste 14558

Ligne sans frais : 1 877 272-2873
(parents seulement)

Vous souhaitez prendre des nouvelles de votre enfant?

Vous pouvez nous téléphoner à tout moment (24 heures sur 24). Demandez à parler à l'infirmière responsable de votre bébé en mentionnant le prénom de votre enfant ainsi que les noms de famille inscrits sur son bracelet.

L'infirmière pourrait ne pas être disponible durant les heures de soins ou de changement de quart de travail (minuit, 8 h et 16 h). Elle vous rappellera dès qu'elle se libérera.

TABLE DE MATIÈRES

Ce guide a été conçu pour vous accompagner durant l'hospitalisation de votre bébé, en vous présentant l'unité et en vous permettant de vous familiariser avec son mode de fonctionnement.

| | |
|--|----|
| Qu'est-ce que la néonatalogie?..... | 4 |
| Comment sont organisés les soins de votre enfant? | 5 |
| Quel est le rôle des intervenant(e)s et des professionnel(le)s? | 6 |
| Quoi apporter avec vous?..... | 8 |
| Comment participer aux soins de votre enfant? | 8 |
| Quoi savoir sur le peau à peau? | 9 |
| Quoi savoir sur l'alimentation de votre bébé? | 10 |
| Quelles sont les consignes de prévention et de contrôle des infections?..... | 15 |
| Quelles sont les consignes pour les visiteurs et visiteuses? | 17 |
| Quelles sont les règles de cohabitation à connaître? | 19 |
| Où dormir pendant l'hospitalisation de votre bébé? | 22 |
| Vous avez besoin d'un soutien psychosocial?..... | 24 |
| Quoi savoir sur les transferts? | 25 |
| Qui fera le suivi médical de votre enfant?..... | 26 |
| Quelles démarches administratives entreprendre?..... | 26 |
| Comment contribuer à l'avancement des connaissances?..... | 27 |

Qu'est-ce que la néonatalogie?

C'est une unité de soins surspécialisés qui accueille les bébés prématurés et les bébés à terme qui ont des problèmes de santé. L'unité de néonatalogie comporte deux niveaux de soins :

1. Les soins intensifs néonataux

Les bébés qui y sont admis demandent une **grande intensité de soins**. Souvent, ces bébés :

- sont placés dans un incubateur;
- ont besoin d'un appareil pour soutenir leur respiration;
- ont besoin d'un soluté par voie veineuse, une sonde gastrique pour se nourrir et un moniteur qui surveille tous les signes vitaux en continu;
- peuvent recevoir beaucoup de traitements, de médicaments et d'examens.

Lorsque leur condition médicale s'améliore, les bébés des soins intensifs néonataux passent aux soins intermédiaires.

2. Les soins intermédiaires néonataux

Les bébés qui y sont admis nécessitent une moins grande intensité de soins, mais sont sous surveillance continue par des moniteurs.



À SAVOIR

La plupart du temps, votre bébé restera dans la même chambre tout au long de son séjour. Un changement de chambre pourrait arriver. Nous vous aviserons si cela arrive.

Comment sont organisés les soins de votre enfant?

À son arrivée, votre bébé est pris en charge par une équipe interdisciplinaire composée :

- d'une infirmière ou d'un infirmier;
- d'une ou d'un inhalothérapeute;
- d'une pharmacienne ou d'un pharmacien;
- d'une ou d'un médecin et/ou d'une ou d'un IPS.

Ces personnes évaluent votre bébé et offrent les soins appropriés.

Tournées médicales

Chaque matin, vers 9 h 30, l'équipe interdisciplinaire fait une tournée médicale et visite chaque bébé. C'est l'occasion de :

- discuter de l'état de santé de votre bébé;
- orienter le plan de traitement ou la prise en charge pour les 24 prochaines heures.

Vous faites partie de l'équipe et avez votre place durant la tournée. C'est un moment parfait pour partager vos observations et poser vos questions.



Tableaux de bord

Des tableaux de bord sont affichés sur les téléviseurs dans les corridors. Ils indiquent les membres de l'équipe qui s'occupent de votre bébé.

Quel est le rôle des membres de l'équipe?

Voici les principaux intervenants que vous côtierez tous les jours à l'unité.

Équipe médicale (médecins néonatalogistes, résidents et résidentes, externes et IPS en néonatalogie)

Ils et elles prennent en charge les bébés hospitalisés à l'unité néonatale, en surveillant étroitement leur état de santé et en déterminant les soins et traitements requis. L'équipe accompagne également les familles tout au long du séjour et veille au bon développement du bébé.

Assistantes ou assistants au supérieur immédiat (ASI)

Ces infirmières et infirmiers assurent la coordination des soins de l'unité néonatale et de l'équipe soignante en place.

Infirmières et infirmiers

Elles et ils jouent un rôle pivot dans l'équipe de soins, étant spécialisés dans l'évaluation, les soins, les traitements, la surveillance et le suivi clinique d'un ou de plusieurs bébés.

Infirmières et infirmiers auxiliaires

Elles et ils collaborent avec les infirmières responsables des soins de plusieurs bébés.

Inhalothérapeutes

Elles et ils assurent des soins cardiorespiratoires et une surveillance clinique des nouveau-nés qui ont besoin d'une assistance respiratoire.

Préposées et préposés aux bénéficiaires

Ces personnes veillent au confort des nouveau-nés, aident lors des soins de base et contribuent au bon fonctionnement de l'unité.

Agentes administratives et agents administratifs

Ce sont souvent les premières personnes que vous rencontrez à votre arrivée à l'unité. Elles assurent l'accueil des familles, répondent aux questions et facilitent la communication entre les différents acteurs de soins.

Bénévoles

Ces personnes sont formées et soutenues par l'équipe de soins pour vous aider de différentes façons. Profitez-en, les bénévoles sont là pour vous!

Autres

Vous croiserez également plusieurs autres intervenantes et intervenants dans l'unité :

- Pharmaciennes et pharmaciens
- Nutritionnistes
- Physiothérapeutes
- Ergothérapeutes
- Techniciennes ou techniciens en imagerie médicale
- Travailleuses sociales ou travailleurs sociaux, ainsi que psychologues
- Médecins spécialistes (pneumologue, cardiologue, chirurgien, ophtalmologue, neurologue, endocrinologue, infectiologue, radiologue, etc.)
- L'équipe d'hygiène et salubrité
- Préposées et préposés aux services alimentaires ainsi que techniciennes et techniciens en diététique



À SAVOIR

En néonatalogie, le bébé et sa famille sont au cœur des soins. Notre travail se fait en partenariat avec vous.

Quoi apporter avec vous?

POUR LE BÉBÉ

- Couches pour nouveau-né (pour les bébés pesant plus de deux livres)
- Suce d'amusement adaptée à l'enfant (demandez conseil à votre infirmière)
- Couvertures et vêtements propres selon l'âge du bébé
- Carré de tissu imprégné de l'odeur de la mère (renseignez-vous auprès de votre infirmière)
- Photo de famille (facultatif)
- Petit objet significatif (facultatif)

POUR LES PARENTS

- Vêtements confortables, si possible qui s'ouvrent sur le devant pour pratiquer le peau à peau
- Pantoufles ou chaussures d'intérieur
- Collations et breuvages
- Médicaments (s'il y a lieu)
- Lecture et musique pour la détente

Comment participer aux soins de votre enfant?

Vous pouvez participer aux soins de votre enfant de différentes façons :

- calmer votre bébé lors des soins ou des périodes plus difficiles;
- donner le bain;
- prodiguer certains soins;
- pratiquer le peau à peau;
- nourrir votre enfant;
- et bien plus encore.



Vous êtes un(e) partenaire de soins essentiels pour le bien-être de votre bébé. Il y a plusieurs façons d'être là pour lui malgré la surveillance et l'appareillage. Votre infirmière vous expliquera comment vous pouvez interagir avec votre bébé de façon à respecter les étapes de son développement. Elle vous aidera aussi à mieux comprendre ce que l'enfant communique à travers ses comportements.

Quoi savoir sur le contact peau à peau?

Nous vous encourageons à pratiquer le contact peau à peau, c'est-à-dire de porter votre bébé collé sur votre torse nu. Les séances de peau à peau sont organisées en équipe avec l'infirmière.

Les bénéfices sont nombreux pour votre enfant (régulation de sa température corporelle, diminution du stress) et pour vous (favoriser le lien d'attachement).



Pour les connaître :
[santeestrie.qc.ca/
 neonatalogie-sherbrooke](http://santeestrie.qc.ca/neonatalogie-sherbrooke)



Comment faire du peau à peau?

- Mettez un vêtement qui peut s'ouvrir à l'avant ou une camisole extensible.
- Lavez vos mains.
- Asseyez-vous confortablement dans un fauteuil.
- Avec le soutien de l'infirmière ou d'un autre soignant, installez votre bébé (en couche et avec une tuque) sur votre torse.
- Assurez-vous que bébé est bien installé :
 - ses hanches sont légèrement soulevées pour mieux placer ses jambes fléchies;
 - ses bras sont en flexion et ses mains sont près de son visage;
 - sa tête est placée sur le côté pour faciliter sa respiration.
- Recouvrez votre bébé d'une couverture pour stabiliser sa température et son positionnement.
- Au besoin, utilisez un coussin d'allaitement pour faciliter le positionnement.

Quelle est la durée d'une séance de peau à peau?

Le contact peau à peau est idéalement pratiqué pendant au moins 60 minutes, bien qu'une période plus courte reste bénéfique. Lorsque le bébé est stable, les séances peuvent être prolongées de manière à préserver sa stabilité et son confort. Pendant le peau à peau, l'infirmière continue de surveiller votre bébé et d'être présente pour vous, au besoin.

Quoi savoir sur la banque de lait maternel?

Pour différentes raisons, le médecin pourrait recommander que votre bébé reçoive du lait maternel provenant de la banque de lait maternel. Votre consentement est requis avant de débiter. Si votre enfant est éligible, nous vous donnerons toute l'information nécessaire et répondrons à vos questions.

Quel tire-lait utiliser?

L'utilisation d'un tire-lait double de calibre hospitalier est recommandée pour commencer et maintenir une bonne production de lait. Un tire-lait est disponible dans chaque chambre.



À SAVOIR

Il est possible de louer un tire-lait de calibre hospitalier pour la maison. Renseignez-vous auprès de votre infirmière.

Comment entreposer votre lait maternel?

Dans des contenants pour la conservation et la congélation du lait maternel. Ces contenants sont fournis par l'unité. Vous aurez des seringues de petit calibre pour récolter votre colostrum, puis des contenants plus grands pour récolter le lait maternel après la montée laiteuse.



Où vous procurer les accessoires du tire-lait?

Les accessoires du tire-lait (p. ex. : valves, coupoles) ne peuvent être partagés. Ainsi, vous devrez les acheter à la maternité ou sur le Web. Des programmes d'aide financière peuvent couvrir ces frais. Discutez-en avec votre infirmière.

Comment entretenir les accessoires du tire-lait?

Après chaque utilisation :

- Rendez-vous à la salle de nettoyage des accessoires du lait.
- Lavez vos mains à l'eau et au savon ou utilisez du gel désinfectant.
- Nettoyez le comptoir en utilisant les lingettes désinfectantes.
- Placez une débarbouillette propre sur le comptoir. Vous pourrez y déposer vos accessoires en cours de lavage.
- Mettez vos accessoires dans un bol ou un contenant.
- Rincez à l'eau froide les pièces qui ont été en contact avec le lait. Puis, lavez-les à l'eau chaude et au savon.
- Rincez vos accessoires à l'eau chaude.
- Rangez-les dans un contenant propre sans couvercle jusqu'à la prochaine utilisation. Ils pourront sécher à l'air libre.

IMPORTANT

Les pièces ne doivent jamais être mises directement dans le fond du lavabo. Prévoyez un contenant qui ne se referme pas (p. ex. : un bol).

Une fois par 24 heures :

- Stérilisez vos accessoires. Commencez par les nettoyer à l'eau et au savon, puis stérilisez-les à l'aide d'une de ces méthodes :
 - En utilisant le lave-vaisselle hospitalier spécialement conçu pour les accessoires du lait (à l'unité).
 - En utilisant un sac pour micro-ondes conçu à cet effet (à la maison).
 - En les faisant bouillir pendant 5 à 10 minutes (à la maison).



Pensez à acheter une brosse et un contenant pour nettoyer vos accessoires de tire-lait ou le biberon.

Comment conserver et transporter votre lait maternel?

Le lait maternel ne se conserve pas de la même façon à l'hôpital ou à la maison.



Temps de conservation en milieu hospitalier

- Température pièce : 4 heures
- Réfrigérateur : 48 heures
- Congélateur tombeau ou professionnel : 6 mois
- Lait décongelé : 24 heures



Temps de conservation à la maison

- Température pièce : 4 heures
- Réfrigérateur : 8 jours
- Congélateur tombeau : 6 mois
- Congélateur de frigo : 3 mois (idéalement, mettre dans le fond du congélateur et non dans la porte)
- Lait décongelé : 24 heures

Si vous exprimez votre lait à la maison et que vous ne prévoyez pas venir visiter votre bébé pendant quelques jours, congelez votre lait. Cependant, si vos visites sont régulières, il est préférable d'apporter votre lait frais (non congelé).

Lorsque vous quittez la maison avec du lait frais ou congelé, mettez les contenants dans une glacière ou une boîte à lunch avec des blocs réfrigérants (*ice packs*). Cela évite que le lait ne se réchauffe ou ne dégèle durant le transport.

Comment identifier votre lait en néonatalogie?

- Utilisez les étiquettes remises par l'agente administrative ou par votre infirmière.
- Après chaque expression de lait, inscrivez l'heure et la date de l'expression, puis collez l'étiquette sur la seringue ou le contenant de lait.
 - Assurez-vous de distinguer l'heure du matin et du soir (10 h 30 ou 22 h 30). Cela permet de savoir combien de temps votre lait peut être conservé.

Les étiquettes doivent contenir les renseignements suivants :

- Nom de votre bébé
- Nom de la mère
- N° de dossier de votre bébé
- N° de dossier de la mère
- Date et heure de la séance d'expression du lait

Où entreposer votre lait?

- Le **lait frais** doit être déposé dans le réfrigérateur du laboratoire des laits. Vous y trouverez un bac au nom de votre enfant.
- Le **lait congelé** doit être mis dans le congélateur du laboratoire des laits. Puisque la pièce est verrouillée, vous devez demander à l'agente administrative ou à l'infirmière de votre bébé d'y entreposer votre lait.



IMPORTANT

Chaque expression de lait doit être mise dans un contenant différent. Par exemple, ne mettez pas les expressions de 9 h 30 et de 12 h 30 dans le même contenant.

Quoi savoir sur l'immunothérapie orale (ITO)?

Même si votre bébé ne peut pas encore manger par la bouche, il est possible de lui donner quelques gouttes de votre lait maternel sous forme d'immunothérapie orale (ITO). Votre bébé pourra profiter des effets protecteurs de votre lait maternel et possiblement être hospitalisé moins longtemps. Parlez-en avec votre infirmière.

Quelles sont les consignes de prévention et de contrôle des infections?

En tant que parent, vous êtes un partenaire essentiel au développement de votre enfant. Votre présence est fortement encouragée, en plus du soutien de votre famille et de vos proches. Toutefois, quelques consignes sont à respecter pour protéger la santé de votre bébé et des autres bébés en néonatalogie.

En cas de symptômes, restez à la maison ou contactez-nous

- Symptômes grippaux : fièvre, toux, mal de gorge, nez qui coule
- Symptômes gastro-intestinaux : nausées, vomissements, diarrhée
- Autres : feu sauvage (herpès buccal), éruption cutanée ou conjonctivite

Téléphonez à l'unité avant de vous présenter : 819 346-1110, poste 14558. Nous vous informerons des précautions à prendre afin d'assurer la santé et la sécurité de votre enfant.

Pour un lavage des mains réussi

- 1** Enlevez tous vos bijoux : bagues, montres et bracelets.



- 2** Dégagez vos avant-bras jusqu'aux coudes.



- 3** Lavez vos mains et vos avant-bras avec de l'eau et du savon.



- 4** Séchez vos mains et vos avant-bras.



- 5** Appliquez le gel désinfectant en frottant jusqu'à ce qu'il soit complètement absorbé.



Désinfectez-vous les mains

Utilisez du gel désinfectant sur vos mains et vos avant-bras avant et après avoir touché à votre bébé. N'oubliez pas de le faire après avoir touché à votre téléphone!

Portez l'équipement demandé si votre enfant est en isolement

Afin d'éviter la transmission d'infection et pour protéger votre enfant, on pourrait vous demander de porter une jaquette jaune à manches longues, des gants et, parfois, un masque. L'équipe soignante vous informera de la nature et de la durée de l'isolement.



Évitez de porter des faux-ongles et du vernis à ongles.

Ils représentent des risques de contamination pour votre bébé.

Utilisez les éviers de la bonne façon

Les éviers sur l'unité ont différentes fonctions :

- lavage des mains;
- soins du bébé;
- nettoyage des accessoires du lait.



Vous ne devez **JAMAIS** verser du lait, café ou autre liquide dans les éviers de la chambre.

Cela favorise la croissance des bactéries. Vous pouvez vider les liquides autres que de l'eau dans la salle de bain.

N'apportez pas de fleurs ou de plantes dans la chambre

Les fleurs et les plantes ne sont pas permises en néonatalogie puisqu'elles représentent un risque d'allergie et d'infection.

Quelles sont les consignes pour les visiteurs et visiteuses?

- Avant leur venue, les visiteurs et visiteuses doivent prendre connaissance des **consignes de prévention des infections** et des **règles de visite**.

Comme parent, vous avez la responsabilité de vous assurer que ces personnes sont en santé. Si elles sont malades, elles ne peuvent pas venir.

- À leur arrivée sur l'unité, les visiteurs et visiteuses doivent remplir le registre de visite et la fiche santé à l'accueil.

À SAVOIR

Le personnel se réserve le droit de refuser l'accès si des circonstances particulières l'exigent. Par exemple : trop de patient(e)s sur l'unité, écloisonnement infectieuse, bébé instable, etc. Cette période est souvent de courte durée et vous serez informé(e) dès que la situation sera rétablie.

Qui peut visiter l'enfant?

- **La fratrie** (frère, sœur, demi-frère, demi-sœur, jumeau et jumelle)
- **Les personnes significatives identifiées** (un maximum de quatre durant toute l'hospitalisation)
 - Ces personnes pourront vous soutenir ainsi que votre bébé durant son séjour à l'unité. Elles ne sont pas considérées comme des visiteurs, donc elles peuvent venir en néonatalogie sans la présence d'un parent. Leurs noms seront inscrits au dossier de l'enfant. Comme le choix de ces personnes ne peut être modifié en cours d'hospitalisation, il est important de bien les choisir.

Un maximum de 4 personnes à la fois est autorisé au chevet de l'enfant (incluant les parents, la fratrie, les personnes significatives, les visiteurs et visiteuses).



En saison hivernale (d'octobre à avril), l'accès aux enfants de 12 ans et moins est interdit.

Qui peut prendre le bébé?

Selon l'état de santé de l'enfant :

- Les parents
- Les personnes significatives, avec l'accord des parents
- La fratrie et la personne en visite, avec l'accord de l'infirmière
(le parent doit superviser en tout temps.)

Toute personne qui prend le bébé doit porter une **jaquette bleue** (même les parents). Celle-ci doit être retirée avant de quitter l'unité et ne doit pas être portée en dehors de l'unité de néonatalogie.

Quelles sont les heures de visite?

- Parents et personnes significatives : en tout temps
- Fratrie, visiteurs et visiteuses : entre 10 h et 22 h



Le personnel se réserve le droit de mettre fin à la visite selon l'état de santé du bébé ainsi que de la santé et/ou du comportement de la fratrie.



Quelles sont les règles de cohabitation à connaître?

Bruits environnants

L'excès de bruit est néfaste pour le développement et la stabilité des bébés prématurés. Nous vous demandons de parler doucement et de favoriser le repos de votre bébé.

Et les alarmes? En néonatalogie, puisque les bébés sont en constante surveillance, vous entendrez plusieurs alarmes. Certaines signalent qu'une assistance immédiate est requise alors que d'autres signalent une situation moins urgente. Les infirmières savent bien les distinguer.

Repos de votre bébé

Votre bébé a besoin de se reposer pour grandir, et son cerveau a besoin de périodes de sommeil et de calme pour se développer. Vous pouvez l'aider en :

- mettant votre téléphone cellulaire sur le mode vibration avant d'entrer dans l'unité;
- enlevant le flash de votre appareil photo si vous prenez des photos de votre bébé;
- refermant la housse de protection sur son lit lorsque vous partez.

Téléphones personnels et tablettes électroniques

- Avant d'entrer dans l'unité, mettez votre téléphone ou tablette en mode vibration (éteignez la sonnerie).
- Pensez à vous laver les mains après avoir utilisé votre appareil et avant de toucher à votre bébé.
- Faites attention pendant vos déplacements. Les risques de chute sont plus grands avec un appareil en main.

À SAVOIR

Certains endroits dans l'hôpital permettent de se connecter au réseau WIFI « **CIUSSE-CHUS_PUBLIC** ».

Un **téléphone est disponible dans le salon des familles** et dans les **chambres d'hébergement**. En composant le zéro, vous pouvez faire des appels interurbains à frais virés (les frais sont chargés à la personne que vous appelez).

Repas et collations

- Les repas ne sont pas fournis durant l'hospitalisation de votre bébé.
- Vous pouvez acheter un repas ou une collation :
 - à la cafétéria (1^{er} étage),
 - au casse-croûte (2^e étage).
- Dans la chambre de votre bébé, vous pouvez manger et boire.
- Vous apportez votre repas? Nous vous invitons à manger dans le salon des familles de la néonatalogie. Un four à micro-ondes et des réfrigérateurs sont à votre disposition.

Confidentialité

- En vertu des lois, des politiques et des règlements du CIUSSS de l'Énergie – CHUS, le personnel ne peut confirmer la présence de votre bébé ni communiquer de l'information sur son état de santé à vos proches qui téléphonent.
- Sur place, l'information concernant l'état de santé de l'enfant est transmise uniquement aux parents et, si convenu avec les parents, à la personne significative identifiée.

Interactions avec les autres familles

- Évitez de circuler dans l'unité pour aller voir les autres bébés, sauf si le parent vous y invite. Dans ce cas, vous pouvez le faire seulement durant les heures de visite.
- Évitez d'écouter les discussions entre le personnel soignant et les parents des autres enfants hospitalisés. Ne posez pas de question sur un autre bébé. Le personnel n'est pas autorisé à vous répondre.



Vous pouvez discuter avec les autres familles en dehors de l'unité, par exemple au salon des familles. Ces moments d'échange avec des parents vivant une expérience semblable à la vôtre peuvent vous faire du bien.

Prévention des chutes

- En tout temps, l'accès au lit de votre bébé doit être dégagé. Cela nous permet d'intervenir rapidement en cas d'urgence.
- Pour éviter l'encombrement, rangez tous les effets personnels ainsi que les chaises après utilisation.
- Les côtés du lit doivent être complètement remontés lorsque vous vous éloignez de votre bébé.
- Les portes ou hublots de l'incubateur doivent être verrouillés et fermés.
- Les freins du lit ou de l'incubateur doivent toujours être activés.
- Le bébé doit toujours être sous surveillance directe lorsqu'il est dans un endroit autre que son lit ou son incubateur. Par exemple, lors du bain ou de la pesée.
- Lorsqu'un déplacement est nécessaire, utilisez un lit adapté plutôt que de porter votre bébé dans vos bras.

Où dormir pendant l'hospitalisation de votre bébé?

Deux options vous sont offertes :

1. Dormir dans la chambre de votre bébé.
2. Réserver une chambre d'hébergement.



Comment réserver une chambre d'hébergement?

Adressez-vous à un membre de notre équipe.

Vous avez besoin d'un soutien psychosocial?

Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez demander à consulter l'équipe psychosociale de l'unité. Celle-ci peut, selon vos besoins :

- vous offrir un accompagnement psychologique;
- vous aider à vous adapter à la maladie et à la prématurité;
- favoriser la relation parent-enfant et parent-soignant pendant l'hospitalisation;
- évaluer votre fonctionnement social et vos besoins en lien avec la maladie et la prématurité de votre enfant;
- vous proposer du soutien, des conseils et vous guider dans les démarches administratives;
- collaborer avec les partenaires et vous orienter vers des ressources externes appropriées selon votre situation.

L'Association québécoise pour les enfants prématurés (Préma-Québec), offre un soutien moral aux parents touchés par la prématurité, de l'aide financière ponctuelle et de la documentation.



Pour plus de renseignements : premaquebec.ca

Quoi savoir sur les transferts?

Avant son retour à la maison, votre bébé pourrait être transféré vers :

- une unité de soins de votre région;
- une unité néonatale adaptée à ses besoins (p. ex. : Hôpital de Montréal pour enfants ou CHU Sainte-Justine).

Un transfert a lieu seulement si l'état de santé de votre bébé le permet et si l'unité d'accueil a les capacités de le recevoir. L'équipe traitante vous informera dès qu'un transfert sera prévu.

Retour à la maison et clinique de départ

Avant votre retour à la maison :

- vous pourrez visionner la vidéo de la clinique de départ;
- l'infirmière de votre bébé vous donnera des enseignements complémentaires.

À SAVOIR

La présence des deux parents est souhaitable lors des enseignements de départ. Vous pourrez choisir le moment opportun avec l'infirmière de votre bébé.



Qui fera le suivi médical de votre enfant?

Pédiatre et/ou médecin de famille

L'équipe médicale déterminera si votre enfant a besoin d'un suivi spécifique, par exemple avec un pédiatre. Si ce n'est pas le cas, le suivi sera fait par votre médecin de famille.

Vous n'avez pas de médecin de famille? Appelez au Guichet d'accès à la première ligne (GAP Estrie) au **811, option 3**.

Clinique de suivi néonatal

Si votre enfant répond à certains critères, il ou elle aura un suivi en **clinique de suivi néonatal**. L'équipe médicale vous avisera, et une agente administrative de la clinique vous contactera après le congé de l'hôpital pour fixer les rendez-vous.

IMPORTANT

Il est important de vous présenter aux suivis médicaux de votre enfant.

Quelles démarches administratives entreprendre?

Plusieurs programmes gouvernementaux sont offerts aux parents d'un enfant en néonatalogie, selon certains critères. Informez-vous auprès de notre équipe.

Régime québécois d'assurance parentale

- Si vous êtes admissibles, vous devez vous inscrire et déclarer la naissance de votre enfant.
- Vous pouvez suspendre les prestations pour qu'elles commencent plus tard, surtout si vous bénéficiez d'un autre type de prestations.
- Pour plus d'informations : 1-888-610-7727 | rqap.gouv.qc.ca

Prestation pour proches aidants d'enfants

- Demandez à l'équipe quels sont les critères pour y avoir droit.
- L'inscription se fait en ligne : canada.ca/fr/services/prestations/ae/proches-aidants.html

Comment contribuer à l'avancement des connaissances?

Banque de données néonatales

Notre unité néonatale participe à une banque de données canadienne (Canadian Neonatal Network) concernant les nouveau-nés admis dans les unités néonatales. Cette banque de données est codée, c'est-à-dire que personne ne peut vous identifier ou identifier votre bébé en consultant cette banque.

Tous les renseignements personnels identificatoires (noms et coordonnées) sont remplacés par un numéro de code unique. La clé du code permettant de faire le lien entre vos données et votre identité (et celles de votre bébé) n'est pas transmise dans cette banque de données. Vous n'aurez aucune sollicitation ni de questionnaire à remplir. Les données se prennent à l'aide du dossier médical, une fois que votre enfant a eu son congé de l'hôpital.

Vous avez des questions? Posez-les à l'équipe médicale.

Projets de recherche

Des assistants de recherche pourraient demander à vous rencontrer durant l'hospitalisation de votre bébé. Leur travail est de vous présenter différents projets de recherche en cours. Ces recherches visent à améliorer les connaissances ou les soins et services offerts aux nouveau-nés.

À SAVOIR

Les projets de recherche ont tous été acceptés par un comité d'éthique de l'établissement et par l'équipe de l'unité néonatale. Vous êtes libre d'y participer ou non, et de cesser votre participation en tout temps.



Durant votre séjour à l'unité de néonatalogie, l'équipe de soins fera tout son possible pour favoriser le bien-être et la guérison de votre bébé tout en vous soutenant à chaque étape.



Des questions?

Contactez-nous : 819 346-1110, poste 14558

Plus d'informations sur le séjour de votre bébé en néonatalogie :

santeestrie.qc.ca/neonatalogie-sherbrooke



**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke**



© CIUSSS de l'Estrie – CHUS, 2026
1-6-72083 (FR) | 1-6-72084 (ANG)
Mars 2026